

ça suffit !

Halte aux ragots !

Nous n'allons pas une fois de plus, refaire l'historique de cette triste affaire. Nous allons plutôt vous expliquer la vérité sur sa résolution et tenter de faire comprendre à nos collègues que personne ne détient le monopole des bonnes actions. C'est pour cela qu'avant de reprendre chronologiquement les derniers événements, nous souhaitons avertir les autres OS que nous n'accepterons pas d'être pris pour des c... . Jamais nous ne mentons ou ne minorons l'action des autres organisations et ce même si nous sommes différents. Alors de grâce, menez vos combats mais cessez de nous manquer de respect car notre seule volonté et c'est d'ailleurs dans cet esprit que nous l'avons également fait à Paris 11, c'est d'être à l'écoute et d'aider nos collègues, sans calcul si ce n'est celui de la réussite. Soyons clairs : l'action syndicale telle que nous la concevons, c'est de revendiquer, d'agir puis de négocier afin d'obtenir des résultats concrets pour TOUS NOS COLLEGUES. A bon entendeur.

La discipline

Lors de la réunion plénière de mercredi dernier, en présence de toutes les organisations syndicales, la Direction de Paris 11 avait accepté de retirer tous les avertissements suite au débrayage de fin septembre. Malheureusement, dès le lendemain et en raison du non - respect de l'accord passé entre les OS et la direction (diffusion d'un trac s'octroyant la victoire par 2 OS), M. Pauliac, directeur de l'établissement, est revenu sur sa décision.

Pour la CFDT, cette issue était inconcevable et les agents ne devaient pas en être les victimes. **C'est pourquoi, la CFDT a réagi et a demandé dès lundi, une audience auprès de M. Pauliac, afin d'en rediscuter et de remettre les collègues au centre de nos préoccupations.** Nous avons donc été reçus avec le représentant FO, mardi matin et grâce à une grande force de persuasion, nous avons **obtenu la levée définitive non seulement de tous les avertissements mais surtout la récupération de la prime d'équipe qui récompensera tous les efforts que vous avez fournis. Mais que de péripéties pour enlever ces sanctions !**

Sachez, néanmoins que sans notre intervention et celle du collègue FO, et sans la compréhension du Directeur, JAMAIS vous n'auriez récupéré vos droits ! Les conseillers sont rarement les payeurs.

Cette situation avait assez duré. Les agents veulent se sentir « protégés » par les syndicats et nous ne devons pas personnaliser notre combat mais plutôt répondre aux revendications et aux besoins de nos collègues, en vrais représentants du personnel que nous sommes, et c'est donc ce que nous avons fait en prenant nos responsabilités.

« Il n'y a pas de dialogue, on ne peut jamais discuter, etc... » très souvent nous entendons ces paroles qui finissent par faire croire aux salariés qu'aucun dialogue ou discussion n'est possible avec leur direction, ce qui finit par créer une distance et parfois même une tension avec l'encadrement, à l'intérieur du bureau. M. Pauliac est ouvert au dialogue, quoi qu'on en dise, et pas simplement avec les « syndicats responsables ». L'exemple sur la levée des sanctions en est un très bon révélateur. Sur ce sujet, la CFDT n'acceptera jamais qu'on lui vole ses actions syndicales et les résultats obtenus.

La réorganisation

Comme vous le savez, une nouvelle réorganisation est prévue pour le 14 février 2011. La DOTC sud a décidé la ré-individualisation des quartiers, en revenant à l'adage « 1 facteur, 1 quartier ». Sur ce point, la CFDT l'a déjà dit, nous n'avons aucun a priori à partir du moment où l'emploi demeure à la hauteur des besoins et surtout que les quartiers soient le plus équilibrés possible. Cependant, et afin de bien déconnecter les 2 sujets : régimes de travail et réorganisation (le calendrier est élaboré comme cela), la CFDT commencera très bientôt à entrer dans le vif du sujet de la réorganisation. Cela signifie que nous formulerons des revendications fortes, après en avoir débattu avec vous lors d'HMI que nous ne tarderons pas à organiser.

Depuis toujours, la CFDT a pris ses responsabilités et continuera à le faire sans concession mais également sans démagogie. Les enjeux sont actuellement très importants et ils impliquent une prise de conscience collective, mais surtout que les représentants du personnel soient dans une démarche constructive essentiellement tournés vers le « bien-être » des salariés, et tout cela sans choix de couleur syndicale.

Sachez que la CFDT est là pour vous et grâce à son savoir-faire, arrive à mener des actions qui aboutissent toujours à des résultats positifs pour les collègues. D'ailleurs, au sujet des avertissements, (nous n'attendons pas des remerciements) le plus grand nombre des personnes averties n'appartenaient pas à notre syndicat...Mais nous n'avons jamais limité nos interventions à nos seuls adhérents quand il s'agissait de défendre collectivement des droits !

Contact : ZOUAOUI Mahmoud (zone chauffeur)
OUMEDJKANE Benjamin (06.33.00.71.09)



Bulletin d'adhésion à la CFDT

NOM (M., Mme, Mlle) Prénom Date de naissance

Adresse personnelle

Code postal Ville

Etablissement Ville

Niveau de fonction Salaire net imposable Indice brut
ou grade de reclassement

J'adhère au syndicat CFDT SF3C, affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.

Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date Signature :

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force **d'actions**, de **propositions**, de **négociation** à votre **service** !